

[Texte]

Mr. MacDonald: Mr. Chairman, I think we might direct that to the Director General of the Veterans Land Act.

The Chairman: Very good. Mr. McCracken, could you come to the microphone, please?

Mr. A. McCracken (Director General Veterans Land Act, Department of Veterans Affairs): Mr. Chairman, to respond to the specific question by Mr. Knowles about the \$2,000 item that is in here, it related to a property in the Ottawa area where we had established a veteran in 1950 sometime. It was a narrow, long strip of property and subsequent to acquiring title to the property and entering into a contract with the veteran it was found that the house was located on an unopened road allowance and that to remedy the situation it was necessary to buy an adjoining piece of land that we subsequently exchanged with the municipality for this *change pour change* proposition with the road. This happened to be in what became the Green Belt or the National Capital Commission area around here and the individual veteran's property was acquired by the National Capital Commission. Still later it was found that the National Capital Commission wished to obtain title to the piece of land that we had acquired and had exchanged with the municipality. We agreed to transfer title to the National Capital Commission, and we did this for \$1. So we ended up having a debt on the books of \$2,000 and no particular asset for it. If we had done it under one section of the act we would have obtained an Order in Council which would have automatically written it off. By reason of having not done it under that section of the act but another section we now find ourselves in the position of needing to get \$2,000 to reimburse VLA fund for that purpose. I am not sure whether you wanted to go beyond that or not.

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): I thought it might be interesting for the Director, Mr. Chairman, to put on the record what he told me before the meeting started, the experience that the VLA is having in collecting payments on the contracts that they have with veterans all across the country. Having been one myself, I know the value of it all, as well as many others around the table. So it is quite encouraging to note that the farmers are pretty prompt in making their payments. I wonder if he could give us a rundown on your experience.

Mr. McCracken: I am pleased to, Mr. Chairman. Any year that it is good I am always glad to give the figures.

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): We thought we would give you a break this time.

Mr. McCracken: For farming purposes we run our collection year from November 1 to the end of October and for the farm collection year of November, 1977 to October 31, 1978 the total amount due and payable by farmers was \$8.9 million. At the end of October our arrears for those cases were \$76,000, which is .9 per cent. There were 87 veterans who owed us \$76,000 and about one-third of the 87 owed us less than \$200.

[Traduction]

M. MacDonald: Monsieur le président, je crois que nous pourrions poser cette question au directeur général de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants.

Le président: Très bien, Monsieur M. McCracken, pourriez-vous vous approcher du micro, s'il vous plaît?

M. A. McCracken (Directeur général, Office de l'établissement agricole des anciens combattants, ministère des Affaires des anciens combattants): Monsieur le président, pour répondre à la question de M. Knowles au sujet du poste de \$2,000 qui figure au budget, il s'agit d'une propriété située dans la région d'Ottawa et où nous avions logé un ancien combattant, aux environs de 1950. Cette bande de terrain longue et étroite fut acquise et octroyée par contrat à un ancien combattant; mais il s'est avéré que la maison se trouvait sur la surface d'emprise. Pour remédier à cette situation, nous avons par la suite échangé avec la municipalité. Ce terrain se trouvait dans ce qui est devenu la ceinture de verdure de la Commission de la Capitale nationale et cette dernière a donc acquis la propriété en question. Par la suite, la Commission nous a fait part de son désir de se porter acquéreur du terrain que nous avons acheté et échangé avec la municipalité. Nous avons accepté d'effectuer ce transfert de titres en faveur de la Commission de la Capitale nationale pour \$1. Pour cette raison, une dette de \$2,000 est apparue dans nos comptes sans qu'aucun actif n'apparaisse en contre-partie. Si nous avons agi en vertu d'un autre article de la loi, nous aurions pu obtenir un décret conseil qui aurait automatiquement radié cette dette. Nous devons maintenant obtenir \$2,000 afin de rembourser la caisse de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants. Voulez-vous que je continue?

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur le président, il serait peut-être intéressant que le directeur répète ce qu'il m'a dit avant notre réunion, afin que cela soit consigné au compte rendu. Il m'a parlé des sommes que l'Office perçoit auprès des anciens combattants avec lesquels il a passé des contrats—Étant moi-même un ancien combattant, je sais ce que c'est. Il est encourageant de remarquer que les agriculteurs montrent beaucoup d'empressement à effectuer les paiements. Il pourrait peut-être résumer son expérience.

M. McCracken: Volontiers, monsieur le président. Lorsque les chiffres sont positifs, je suis toujours très heureux de les fournir.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Nous savions que, cette fois, vous seriez heureux de nous les donner.

M. McCracken: Compte tenu des réalités de l'activité agricole, nous établissons nos calculs d'après les versements effectués entre le 1^{er} novembre et le 31 octobre de l'année suivante. Entre le 1^{er} novembre 1977 et le 31 octobre 1978, le total des sommes dues par les agriculteurs s'élevait à 8.9 millions de dollars. A la fin d'octobre, nous avions \$76,000 d'arriérés, ce qui représente 0.9 p.100. Quatre-vingt-sept anciens combattants nous devaient donc environ \$76,000, et à peu près le tiers d'entre eux ne nous devaient pas plus de \$200.